

EXERCICES

• **À propos de la danse.** On peut par exemple feuilleter l'un des manuels de **danses de salon** mis en ligne sur la bibliothèque du Congrès (http://memory.loc.gov/cgi-bin/query/D?musdlib:2:./temp/~ammem_OajH:) comme celui d'**Henri Cellarius** pour découvrir ce qui faisait la fête au XIX^e siècle. Rien n'interdit ensuite, sur ce modèle, de composer un manuel du « savoir-fêter », édictant règles, principes et usages des bals d'aujourd'hui. Ces manuels sont aussi de précieux attributs d'une histoire de la fête : que danse-t-on aujourd'hui, il y a trente ans ? Les élèves pourraient mener un **travail biographique** autour des danses de leurs parents et de leurs grands-parents pour guetter les invariants et les modes.

Ce type d'enquêtes, pouvant faire l'objet d'exposés, permet aussi d'informer efficacement une scène de danse dans un récit réaliste, les noms des danses et des pas donnant au texte sa facture vraisemblable. Reste ensuite à utiliser stratégiquement ce passage dansé à l'intérieur du récit : est-ce l'occasion et le théâtre d'une rencontre, s'agit-il d'un simple arrière-plan, est-ce une diversion censée détourner l'attention du lecteur et des personnages d'un autre événement, plus grave celui-là ?

• **À propos de la nourriture.** La fête est indissociable des thèmes de la nourriture et de la boisson. Si la fête est une mise en scène et une mise en gloire du corps, c'est bien souvent grâce aux repas (du banquet à l'orgie) qui la célèbrent. À partir de lectures de ces dîners (chez Zola par exemple), on pourrait essayer de faire une typologie des plats (des plus sophistiqués aux plus riches) pour conduire une réflexion sur ce qui compose un repas festif. On peut aussi se pencher de près sur la manière de manger (position du corps, instruments employés, place de la parole, des chansons) d'un banquet à l'autre. Le banquet, pour prendre l'exemple de *L'Assommoir*, occupe une place déterminante dans le roman (il est à la fois son apogée et le point de départ de la déchéance de son héroïne) mais, par le choix des plats et des convives, joue un rôle symbolique fort. Morceau de bravoure romanesque, **l'écriture du banquet** constitue un exercice intéressant pour approcher le **genre du tableau vivant** (on peut imaginer un point de départ pictural comme des *Cène* ou des *Noces de Cana*), de la description en mouvement, de la gestion du détail, de l'introduction des paroles rapportées.

• **À propos des raisons de fêter.** Si une fête rappelle bien souvent un événement réel, ayant trait à l'histoire individuelle ou à l'histoire collective, on pourrait imaginer des fêtes publiques utopiques, se déroulant dans une **société imaginaire**. On constituerait un calendrier de ces coutumes festives, que l'on nommerait

en fonction du contexte de cette célébration. Il faudrait ensuite imaginer qui fixerait le détail de ces fêtes, mais aussi comment elles se dérouleraient. Les fêtes s'accompagnent souvent de costumes, d'objets, d'instruments ou de personnages symboliques qu'il faudrait créer de toutes pièces, en trouvant pour chacun une raison d'être. L'approche ethnographique de toute société peut en effet se faire à partir des fêtes qu'elle pratique, puisqu'il n'existe sans doute pas de société sans fêtes, et qu'il existe autant de fêtes et de rites que de sociétés humaines.

• **À propos des costumes.** L'étude des fêtes de tous les pays et de toutes les époques invite à s'intéresser aussi à la tenue appropriée à la fête. C'est ce qui la rapproche du théâtre : les costumes de fête (comme le maquillage) sont toujours patiemment choisis, ils sont peut-être la meilleure expression de la mode d'un temps. Ces costumes répondent à deux exigences, apparemment inconciliables : ils sont là pour être vus et peuvent à ce titre (toges, masques, bijoux) revêtir une signification symbolique, mais aussi pour permettre le mouvement. Ils participent pleinement à la métamorphose des corps. Le récit d'une fête pourrait ici s'amplifier d'une évocation de ces préparatifs et des vêtements choisis, avec une contrainte d'époque forte. Cette élaboration pourrait s'accompagner de planches de dessins réalisées par les élèves.

• **À propos de la contagion de la fête.** On l'a vu, la fête est souvent associée à un espace clos : on reçoit chez soi, et la sélection réfléchie des invités confirme ce désir de confinement de la soirée. Or on pourrait, en partant par exemple du visionnage de la séquence du carnaval dans le film *Molière* d'Ariane Mnouchkine, renverser cette logique. Et imaginer un récit de fête qui déborde son cadre habituel. La fête devient-elle alors inquiétante, euphorisante ? Les témoins sont-ils effrayés ou séduits par les défilés ? Comment les danseurs réagissent-ils à cette soudaine publicité ?

• **La fête interdite.** Si bon nombre de fêtes s'inscrivent parfaitement dans un cadre social ou rituel, il n'en demeure pas moins que les connotations sensuelles d'une fête lui confèrent souvent (sans aller jusqu'à l'orgie) un caractère transgressif. Passage initiatique, la fête peut aussi être considérée comme la nécessaire et carnavalesque abolition transitoire des règles sociales. Le travail sur l'argumentation s'inscrit parfaitement dans ce contexte polémique. On pourrait par exemple imaginer des écrits qui chercheraient à **justifier la fête et à en faire l'éloge**. Par exemple : une lettre d'un frère et d'une sœur à leurs parents

pour leur demander d'autoriser une discutable fête d'anniversaire avec leurs amis, un pamphlet pour le rétablissement des fêtes dans une société autoritaire les ayant interdites, un plaidoyer adressé à un juge après la condamnation d'une fête trop bruyante, etc.

À propos de la musique. Une des difficultés de la représentation de la fête, au-delà de la question de la danse et des mouvements des convives, est celle de la musique. Or on n'imagine pas de fête sans musique. Pour les fêtes littéraires, le **lyrisme** et le **rythme** de la description tiennent parfois lieu d'accompagnement musical. Mais la question « Comment écrit-on la musique dans un texte littéraire ? » demeure ouverte. On peut par exemple effectuer en amont de l'écriture à proprement parler des recherches sur les variétés **d'orchestres et d'instruments** (jusqu'à la musique enregistrée) qui animaient les bals privés ou populaires à partir de films, de gravures ou de tableaux. Pour ensuite se poser la question des **noms** des types de musiques jouées (en se rappelant que ce sont bien souvent les danses qui ont précédé la naissance de genres musicaux). La musique peut aussi être évoquée à partir des **réactions et** des **pas** des danseurs.

Au cinéma, les scènes de fêtes ou de bal, du *Guépard* de Visconti aux *Tontons flingueurs* de Lautner pour ne parler que de l'année 1963, toujours efficaces dramatiquement, toujours spectaculaires visuellement, sont pléthore. On peut rappeler que la chaîne de télévision Arte proposa en 1994, sous le titre générique *Tous les garçons et les filles de leur âge*, à neuf réalisateurs (Patricia Mazuy, Cédric Kahn, Chantal Akerman, André Téchiné, Émilie Deleuze, Olivier Assayas, Olivier Dahan, Laurence Ferreira Barbosa, Claire Denis) d'écrire un moyen métrage mettant en scène un souvenir d'adolescence, dont la contrainte d'écriture était la suivante : incorporer au film une fête, donner une large place à la musique. Série à laquelle on peut ajouter *L'Âge des possibles* de Pascale Ferran.